

Royaume du Maroc



Ministère de l'Urbanisme  
et de l'Aménagement du Territoire  
**Agence Urbaine de Taza**

# *PLAN D'AMENAGEMENT DE LA VILLE THAR SOUK*

*Note de présentation*

————— *Octobre 2015* —————



Agence Urbaine de Taza  
Avenue HASSAN BAHTAT, B.P 1211 Taza Gare. Tél. 05 35 28 50 41 / 05 35 28 51 15 Fax. 05 35 28 51 13

E-mail : [autat@menara.ma](mailto:autat@menara.ma)



/ Site WEB : [www.autaza.ma](http://www.autaza.ma)



# Sommaire

1. SITUATION :	2
2. DONNEES NATURELLES :	3
A- TOPOGRAPHIE ET MORPHOLOGIE :	3
B.GEOLOGIE ET SOL :	3
C .CARACTERISTIQUES GEOTECHNIQUES DU SITE :	4
D .DONNEES CLIMATIQUES :	4
E.LE0S RESSOURCES EN EAU :	5
3. DONNES RELATIVES A LA POPULATION :	5
3-1 .ORIGINE DE LA POPULATION:	5
3-2 .EVOLUTION DE LA POPULATION:	6
4. DONNEES URBANISTIQUES ET ARCHITECTURALES :	6
A- DONNEES URBANISTIQUES:	6
B-:DONNEES ARCHITECTURALES:	7
5. EQUIPEMENT :	7
A-: INFRASTRUCTURE ROUTIERE :	7
B-: ELECTRIFICATION ET ECLAIRAGE PUBLIC :	8
C-: EAU POTABLE:	8
D-: ASSAINISSEMENT :	8
E-: EQUIPEMENTS PUBLICS ET ADMINISTRATES :	8
6. DONNEES RELATIVES AU FONCIER :	9
7. SECTEURS PRODUCTIFS ET D'ACTIVITES :	9
8. PERSPECTIVES DEMOGRAPHIQUES (HORIZON 2011) :	10
9. PERSPECTIVES ECONOMIQUES:	10
A-: L'EXPLOITATION DES POTENTIALITES:	10
B: LE RENFORCEMENT DE L' ARMATURE URBAINE:	11
10. LE PARTI D'AMENAGEMENT :	11
11. LES OBJECTIFS ET FINALITES DU PLAN D'AMENAGEMENT :	12
12. OCCUPATION DU SOL :	12
13. EQUIPEMENTS	13

## **I DEFINITION ET OBJECTIFS DU PLAN D'AMENAGEMENT :**

Le présent projet de plan d'aménagement à pour objectif d'organiser et d'orienter le développement de l'espace urbain du centre de la municipalité de Thar Souk, en tant que centre répondant aux besoins de la population, résident dans le territoire de la commune.

L'aire d'aménagement proposée couvre une superficie de 230 Ha.

## **II ETUDE DIAGNOSTIQUE DE LA SITUATION ACTUELLE :**

### **1. SITUATION :**

Le centre Thar Souk est une municipalité, Selon le découpage administratif et communal de 1992, le centre relève de la Caïdat de Thar Souk, du commandement du cercle de Taounate et la province de Taounate (créée en vertu du Dahir N°1.77.376 du 8 Octobre 1977) relevant de la région économique du centre Nord (R.E.C.N. instituée en 1972) et ce jusqu'à homologation de la loi 47/96 relative au découpage régional et à l'organisation de la région. Actuellement, elle fait partie de la région Taza \_ Taounate \_ Guercif.

La municipalité de Thar Souk dépend de la province de Taounate depuis 1977, Elle était rattachée avant cette date à la province de Taza, et ce vu ces affinités socioculturelles et historiques.

Le centre Thar Souk est le siège de la municipalité qui porte le même nom, il situé à l'extrémité Nord-Nord Est de la province de Taounate, sur la route secondaire 304 reliant Taounate à Aknoul, du quelle bifurquent les C.T 4405, 4406 et 4407 vers le Nord et l'Est à destination des communes de territoires de la province de Taza. La superficie totale de la commune urbaine de Thar Souk est de 12 Km<sup>2</sup>, représentant 0,86 % de la superficie totale du cercle de Taounate. Le centre est situé à environ 50 Km de la ville de Taounate.

- Accessibilité et limites :

Le centre Thar Souk est situé sur la route secondaires N° 304 reliant Taounate à Aknoul, et le C.T 4406 reliant le centre à Taounate.

Le centre est limité :

- Au Nord et au Sud : par les communes rurales Tamedite et Beni Ounjet ;
- A l'Est et à l'Ouest : par les communes rurales Tamedite et Beni Ounjet ;

Elle se trouve enclavée entre les deux communes rurales.

## **2. DONNEES NATURELLES :**

### **a- Topographie et morphologie :**

La Municipalité de Thar Souk est située dans le Rif central méridional. Le relief dominant est de type montagneux très contrasté. Les altitudes varient entre 1200 m et 600 m.

Le centre Thar Souk est situé dans une dépression allongée, limité par des crêtes montagneuses atteignant 1000 m à 1200 m d'altitudes et se raccordent par de grands versants avec basses altitudes du centre.

L'ouverture du centre est assurée du côté Sud-Est beaucoup plus qu'au Nord-Nord Ouest. Le centre est traversé par des Oueds saisonniers, mais surtout Oued Asfalou affluent principal de l'Oued Ouergha-amont. Celui-ci cause des crues et des inondations pendant les hivers humides et reste menace pour les populations et les constructions.

### **b.Géologie et sol :**

Le substrat géologique du centre Thar souk est constitué de roches autochtones friables et érodables (grés, marnes, flychs, schistes et roches salines facilement

dissoutes) et des roches allochtones d'origines ultra- rifaine ( charriage des nappes) formés de roches dures (calcaires, grés et dolomies) qui forment le relief des crêtes des montagnes orientés grossièrement Est-Ouest.

Les sols sont très peu développées seules quelques secteurs des hautes terrasses et de basses altitudes de la vallée de l'Oued Asfalou sur les versants, les sols sont pratiquement inexistant, exceptés les bas-versant débouchant directement sur le centre de Thar Souk.

### **c .Caractéristiques Géotechniques du site :**

A défaut de terrains plats, l'urbanisation du centre Thar Souk concerne uniquement les quelques topographies planes dans la vallée de l'Oued Asfalou et les altitudes moyennes au pieds des Jbel débouchants directement sur la vallée. Cette urbanisation chaotique et à première anarchique se propage soit sur les terrains accidentés, souvent inaccessibles, soit dont le fond de la vallée fréquemment soumise aux risques de crues et inondation.

La nature des terrains est par endroit fragile puisque les phénomènes d'effondrement des berges des anciens chenaux de l'Oued, et les glissements des terrains sont très fréquents.

Les seules secteurs relativement plats est favorables à l'urbanisation sont ceux situés sur la rive gauche de l'Oued Asfalou.

### **d .Données Climatiques :**

Le climat qui règne dans la commune urbaine de Thar Souk est de type Méditerranéen subhumide à humide à caractère semi-continentale, marqué par des hivers froids et pluvieux.

Les précipitations moyennes annuelles oscillent entre 1000 et 1200 mm/an. Leurs variations annuelles traduisent des hivers froids et humides ( $P = 1200$  à  $1400$  mm/an) et des étés relativement chauds . Le nombre de jours pluvieux oscillent entre 50 et 70j/an.

La température moyenne annuelle est de l'ordre de  $20^{\circ}\text{C}$ . Les variations thermiques sont de  $9^{\circ}\text{C}$  en hiver et de  $30^{\circ}\text{C}$  en été avec des maxima atteignant  $42^{\circ}\text{C}$ . L'évaporation est très accentuée en été et dépasse les  $1900$  mm/an.

La température moyenne annuelle est de l'ordre de 19°C. Les variations thermiques sont de 5°C en hiver et de 32°C en été avec des maxima atteignant 40°C. L'évaporation est très accentuée en été et dépasse les 1600 mm /an.

Les vents dominants proviennent de l'Ouest fraîches et humides qui affluent pendant 9 à 10 mois/an. Les vents de l'Est (de type chergui) sont secs et violents, et soufflent pendant 2 à 3 mois/an. La vitesse des vents est de 1.2m/s en hiver et de 1.70/s en été. Les vents secs estivaux affectent les récoltes et épuisent les ressources en eau de surface.

### **e. Les ressources en eau :**

De par la situation du centre Thar Souk dans la vallée de l'Oued Asfalou (haut Ouergha) les ressources naturelles en eau sont importantes. L'Oued Asfalou, affluent principal de l'Oued Ouargha traverse le centre Nord-Est au Sud-Ouest.

Il offre des possibilités importantes pour la population. Les sources sont relativement nombreuses, et affluent au contact des versants avec la plaine alluviales. Les eaux de la nappe phréatique de l'Oued Asfalou sont douces, notons cette abondance en eau, constituent en hiver des catastrophes d'inondations dans la vallée ou se développent la centre Thar Souk.

Les forts débits représentent un souci permanent pour la population et une crainte, ce qui nécessite une réflexion approfondie sur les terrains à ouvrir pour l'urbanisation future, de telle sorte que les ressources en eau soit appréhendées et les cours d'eau soit domestiqués dans leur lits fluviaux.

Sur les versants débouchant directement sur le centre de Thar Souk, de nombreux affluents se jettent dans la vallée et confluent avec Oued Asfalou, traversant certaines entités urbaines de la municipalité.

## **3. DONNES RELATIVES A LA POPULATION :**

### **3-1. Origine de la population:**

La population de la commune urbaine de Thar Souk est affiliée au tribus jbala, installée dans la région depuis fort longtemps, essentiellement rurale et à vocation agricole.

### 3-2 .Evolution de la population:

Selon le recensement général de la population et de l'habitat (R.G.P.H) 1982 et de 1994. La population de la commune urbaine de Thar Souk à baissée de 28.471 habitants en 1982 à 20.639 habitants en 1994 et celle du centre à sensiblement baissée de 2.515 en 1982 à 2.240 en 1994.

Ce chiffre traduit de fractionnement spatiale de la commune lors des découpages administratif et communal de 1992 engendrant la création de nombreuses communes rurales et une municipalité ; celles de Ben Ounjel, de tamedite et de Fenassa. La population actuelle du centre n'a pas connu une grande évolution vu les mouvements migratoires vers Taounate, Fés et au-delà.

Néanmoins, le taux d'accroissement de la population du centre est excessif par comparaison à celui de la population de commune. Ce qui s'explique d'une part, par les flux migratoires des ruraux liés à la sévérités des cycles de sécheresse qui ont prévalu dans la région, et d'autre part , par le rôle attractif que jouent le centre Thar Souk offrant quelque opportunités au niveau socio-économique et culturel.

## 4. DONNEES URBANISTIQUES ET ARCHITECTURALES :

### a- Données Urbanistiques:

*Le centre de Thar Souk n'a pas été doté d'un plan développement en 1968, renouvelé dans le débuts des années 90 et arrêté du fait que le centre est devenu le siège d'une municipalité en 1992 répondant au découpage administratif et communal et la nouvelle organisation spatiale.*

*Il se développe sur les abords de l'Oued Asfalou empiétant sur le domaine hydraulique de l'état.*

*Les principales entités urbaines du centre Thar Souk et de la municipalité sont :*

- *Le quartier administratif ;*
- *Douar Thar Souk ;*
- *Amolou ;*
- *Feddane El Mir ;*

- Fej Er-rbie ;
- Tanedra ; et ;
- Zemouia.

A cet effet, la nécessité de doter ce centre par un nouveau document d'urbanisme s'avère nécessaire, afin de restructurer l'existant et d'ouvrir de nouvelles zones à l'urbanisation conformément aux prescriptions de la planification et de la gestion urbaine des centres municipaux de la province et aux exigences et volontés du développement du monde rurale en pleine extension.

### **b-:Données Architecturales:**

Dans la municipalité de Thar Souk, les caractéristiques architecturales dominantes des bâtis est de type semi- rural en dur associé au pisé et à toiture en zinc, avec toutefois certaines constructions en dur (logement de fonction et équipements publics).

Dans le centre de Thar Souk, les constructions sont à 80% en dur à R+1 et R+2 se substituant catégoriquement au pisé. L'organisation spatiale du centre urbanisé dénote un aspect chaotique et à première vue anarchique. L'organisation du réseau viaire du tissu urbain, sinueux et étroit, ne peut permettre la viabilité d'une population aujourd'hui et mal desservie.

Les matériaux de constructions sont fournis sur place, constitués de roches calcaires et des dolomies, de briques et de parpaing. L'existence des carrières d'extraction du sables et graviers prélevés du lit de l'oued Asfalou à proximité, et des blocs extraits des carrières non loin du centre favorisent leurs utilisation.

## **5. EQUIPEMENT :**

### **a-: Infrastructure routière :**

Le réseau routier desservant la municipalité et le centre Thar Souk est composé d'une trame variée. Ce réseau se compose de :

- Routes régionales et communales : R.S.304, R.S.4302, R.S.4304 et R.S.4305

- Les chemins tertiaires : C.T.4405, C.T.4406, C.T.4407 , C.T.4408 et pistes desservant les principaux douars et entités .

**b-: Electrification et éclairage public :**

Le réseau électrique est existant dans le centre Thar Souk. Ce service est assuré par l'O.N.E.

**C-: Eau potable:**

Dans la commune, l'alimentation en eau potable est assurée par des sources et des puits d'importants débits.

Dans le centre, l'alimentation en eau potable est limitée partiellement au noyau urbain elle est assurée par un château d'eau, lui-même alimenté par le pompage de la nappe phréatique, dans des puits situés dans le lit de l'Oued.

**d-: Assainissement :**

On note l'inexistence de collecteur principal d'assainissement. Par ailleurs, le recours aux fosses septiques demeure l'usage prédominant. Néanmoins, le problème d'évacuation des eaux usées et leurs cheminements vers l'Oued Asfalou reste majeur et nécessite une attention particulière.

**e-: Equipements publics et administrates :**

Le centre est doté des équipements et administrations élémentaires suivantes :

Equipements publics (Existants de la ville de Thar Souk ).

N° d'Ordre	Affectation
1	Le siège de la Commune Rurale
2	Santé
3	Poste
4	Tribunal
5	Gendarmerie

6	Maison de l'étudiant (maison de Bienfaisance)
7	Itisalat Al Maghrib
8	Ecole primaire
9	Collège
10	Lycée
11	Mosquée
12	Cimetière

## 6. DONNEES RELATIVES AU FONCIER :

Dans la municipalité de Thar Souk, la répartition du foncier suit le mode d'appropriation des terres qui est à dominante Melk, suivi par le Domaine de L'Etat, du Collectif et des Habous

L'Etude du paramètre foncier sera menée finement lors de l'élaboration du projet, puisque l'assiette juridique et foncière constitue la plate-forme de toute programmation, d'affectation et d'utilisation du sol.

## 7. SECTEURS PRODUCTIFS ET D'ACTIVITES :

Etant donnée l'activité économique dans la municipalité de Thar Souk est fondée essentiellement sur l'agriculture, l'élevage et l'arboriculture (essentiellement, l'olivier, le figuier , l'amandier, mais aussi le jardinage estival les cultures irriguées constituent une activité importante et l'élevage se développe de plus en plus .

Etant donnée sa position géographique, le centre regroupe un certains nombres d'activités du premier et du second degré, principalement les moulins à L'huile, demeurant rentables pour le devenir économique et sociale, constituant, ainsi, un facteur de promotion pour le développement local et durable.

Par ailleurs, le Souk hebdomadaire de Thar Souk, tenu les jeudi, attire les soukiers et commerçants qui affluent des douars et communes limitrophes relevant des provinces Taounate et Taza. Il constituant une rente permanente pour la Municipalité et assure les différentes prestations pour la population.

La nécessité d'introduire d'autres activités telles que le tourisme de montage et pêches autour de la retenue, s'avère nécessaire.

## 8. PERSPECTIVES DEMOGRAPHIQUES (HORIZON 2024) :

**Tableau** : Evolution de population et des ménages

<b>Années</b>	2014	2016	2018	2020	2022	2024	2024
<b>Population</b>	17977	18484	19005	19541	20092	20659	17977
<b>Ménages</b>	3154	3243	3334	3428	3525	3624	3154

## 9. PERSPECTIVES ECONOMIQUES:

L'étude de la situation Socio-économique et spatiale du centre de Thar Souk a permis de relever les diverses potentialités dont dispose l'espace local.

C'est ainsi que sur la base des caractéristiques actuelles qu'il semble possible de formuler les projections économiques pour la période à venir sur l'hypothèse d'une exploitation des potentialités de la commune et le renforcement de l'armature urbaine et de la fonction d'encadrement du territoire.

### a-: l'exploitation des potentialites:

La ville de Thar Souk dispose d'un certain nombre de potentialités dont l'exploitation rationnelle permettra un développement d'une portée qui peut dépasser le cadre strictement local à savoir :

- Un dynamisme important de la population et son sens d'adaptation au mode de vie citadin

- D'importantes ressources naturelles (agricultures, diversité des paysages..)
- La localisation géographique lui confère le statut de relaie pour les flux en hommes et produits de transactions.
- Exploitées d'une manière rationnelle, ces potentialités ouvrent la voie au développement de tous les secteurs d'activités.

### **B: Le renforcement de l'armature urbaine:**

De part sa situation géographique et le dynamisme de sa population, le centre de Thar Souk peut prétendre à un rang fonctionnel plus important que celui dévolu actuellement. Un rôle plus important dans le rééquilibrage de l'armature urbaine régionale.

## **10. LE PARTI D'AMENAGEMENT :**

Compte tenu de l'imbrication et des liens d'interdépendance qui existent entre les caractéristiques démographiques et socio-économique des populations, la présente proposition en matière de projections économiques et formulée de manière à ce qu'elle puisse concorder dans ces principales orientation avec les projections d'ordre strictement démographique.

Le principe retenu à ce niveau étant qu'au stade actuel de développement de l'aire d'étude, les fluctuations démographiques sont largement conditionnées par l'évolution de la base économique.

Partant de ce principe, la réflexion qui a été menée à propos du devenir économique de l'aire d'étude a permis de définir un scénario de croissance et retient l'hypothèse d'une migration nette positive.

Ce qui suppose une amélioration du tissu économique du système urbain de l'air d'étude à travers:

- La restructuration et la dynamisation des filières porteuses telles que le tourisme l'activité artisanale et la construction.
- L'exploitation des nouvelles possibilités d'investissement offertes par la diversification de la production agricole ainsi que par l'accroissement de la population.

## 11. LES OBJECTIFS ET FINALITES DU PLAN D'AMENAGEMENT :

Comme indiqué précédemment l'hypothèse retenue se fixe comme objectif les actions suivantes :

- La création d'une centralité par l'affectation d'une zone mixte d'habitat et d'équipement pouvant dynamiser le centre ville avec un urbanisme tramé composé avec des repères formés d'équipement.
- La réorganisation de l'aire de l'étude en Assurant un équilibre entre le cadre bâti, les espaces libres.
- La structure du pôle central qui compose le siège de la commune et des quartiers qui l'entourent en déplaçant le souk.
- La création d'un pôle d'activités touristique.
- Création d'une zone d'activités Artisanale: vu le nombre d'atelier mécanique et le nombre de machines et de matérielles agricoles ,afin de regrouper l'ensemble de ces activités.
- Création d'une zone sportives et de loisirs.
- L'amélioration et le renforcement du réseau de voiries par la création d'axes et de voiries primaires, et par le renforcement du pont.

## 12. OCCUPATION DU SOL :

Désignation	Existant (m2)	A créer (m2)	Total (m2)	% du Total
Zone d'habitat continu	231929	578844	810773	71
Zone d'habitat individuel	511565	53676	565241	10
<b>Total</b>	<b>743494</b>	<b>632520</b>	<b>1376014</b>	45
<b>Equipements</b>				
Administratifs	12120	8068	20188	43
Enseignement	37683	42854	80537	53
Santé	1408	-	1408	0
Socioculturels	-	14711	14711	0
Culte (mosquée)	7165	-	7165	0

Espaces verts		90121	90121	0
Equipement de sport	-	39239	39239	0
Autres (cimetière)	10701	33492	44193	77
<b>Total</b>	<b>67390</b>	<b>228485</b>	<b>295875</b>	<b>-</b>
<b>Autres utilisations</b>				
Réserve agricole /RA	-	2146716	2146716	100
<u>Zone d'activité</u>	-	58121	58121	100
<u>Zone Récréative</u>	-	123996	123996	100
<u>Zone de boisement</u>	-	731667	731667	100
<u>Servitude non aédificandi</u>	-	1741466	1741466	100
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>4801966</b>	<b>4801966</b>	<b>-</b>
Places	-	36695	36695	100
Parkings	-	152261	152161	100

### 13. Equipements

- Enseignement*

Dénomination	Affectation	Superficies en m <sup>2</sup>	Observations
EP1	Ecole primaire	11366	A créer
EP2	Ecole primaire	4806	Existant
EP3	Ecole primaire	12686	A créer
EP4	Ecole primaire	6760	A créer
EC1	Collège	17198	Existant
EC2	Collège	8685	A créer
EL1	Lycée	15679	Existant
I	C.Q.P	3357	A créer

- *Administrations*

Dénomination	Affectation	Superficies en m <sup>2</sup>	observation
A1	Administration selon besoin	7198	A créer
A2	Caidat	921	Existant
A3	Gendarmerie	5293	A créer
A4	Maison culturel	1339	A créer
A5	Le siège de la Commune Rurale	1086	Existant
A6	Poste	263	Existant
A7	Tribunal	823	Existant
A8	Itisalat Al Magrib	523	Existant
A9	Maison de l'étudiant (maison de Bienfaisance)	4108	Existant
A10	Protection civile	973	A créer
A11	Abattoir	1687	Existant

- *Equipements sociaux*

Equipements	Dénomination	Superficie (m <sup>2</sup> )	Observations
SC1	F.F + MJ	3449	A créer
SC2	Complexe culturels	11262	A créer
SC3	Dar al Omouma	355	A créer
SC4	Internat	2010	A créer

- *Culte*

Dénomination	Affectation	Superficies en m <sup>2</sup>	observation
M1	Mosquée	1716	Existant
M2	Mosquée	1484	Existant
M3	Mosquée	2072	Existant
M4	Mosquée	1421	Existant

M5	Mosquée	472	Existant
C1	cimetière	31772	A créer
C2	cimetière	1720	A créer
C3	cimetière	2878	Existant
C4	cimetière	7823	Existant

- Zones d'habitation*

Zonage	Dénomination	Total
HE	Zone d'habitat continu	810773
D	Zone d'habitat individuel	565241
ZA	Zone d'activité	58121
ZR	Zone Récréative	123996
ZT	Zone Touristique	53882

- Zone Agricoles*

Zonage	Dénomination	Superficie (ha)
RA	Zone Agricole	2146716

- Zone de boisement*

Zonage	Dénomination	Superficie (ha)
ZB	Zone de boisement	731667

- Servitude non aedificandi*

Zonage	Dénomination	Superficie (ha)
ZNA	Servitude non aedificandi	1741466

